

DEC190104DR01

**Décision portant nomination de Mme Francine COTE aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'unité ERL8254 intitulée Laboratoire d'hématologie**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n°82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

**Vu** l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

**Vu** l'instruction n°122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** la décision n° DEC133029DGDS. du 20 décembre 2013 nommant M. Olivier HERMINE, directeur de l'unité ERL8254 ;

**Vu** le certificat de formation de renouvellement de personne compétente en radioprotection niveau 2 dans le secteur industrie option « *sources radioactives scellées, générateurs électriques de rayons X et accélérateurs de particules* », délivré à **Mme Francine COTE** le 28 mars 2018 par APAVE Formation ;

**Vu** l'avis du CRHSCT de la circonscription Paris-Villejuif le 13 septembre 2018.

**DECIDE :**

**Article 1er : Nomination**

**Mme Francine COTE**, CRCN, est renouvelée comme personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 22 mars 2018.

**Article 2 : Missions<sup>1</sup>**

**Mme Francine COTE** exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

<sup>1</sup> [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet  
94800 Villejuif

### Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de **Mme Francine COTE** sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

### Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Villejuif le 5 octobre 2018

Le directeur de l'ERL8254  
Olivier HERMINE

**PP Olivier HERMINE**

Imagine - 01153 ERL 8254  
24 bld du Montparnasse  
75015 PARIS

Tel : 01 42 75 42 17  
Fax : 01 42 75 42 17

Visa de Clarisse LEFORT-DAVID, déléguée régionale CNRS Paris-Villejuif

Pour la Déléguée régionale  
et par délégation, l'adjoint à la Déléguée régionale

Sylvain-Karl GOSSELET

Visa de Marie-Pascale MARTEL, déléguée régionale Inserm Paris 5

Visa de Frédéric DARDEL, président de l'Université Paris Descartes

POUR LE PRESIDENT ET PAR DELEGATION  
LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

Nicolas JEANJEAN

DEC 190331 DR01

**Décision portant cessation de fonctions de Mme Christine RIVIERE, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / assistante de prévention (AP)<sup>1</sup> au sein de l'unité FRE2018 intitulée Mondes iranien et indien**

**LA DIRECTRICE**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC142351DR01 du 30 septembre 2014 portant nomination de **Mme Christine RIVIERE** aux fonctions d'ACMO / d'AP,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / d'assistante de prévention (AP) exercées par **Mme Christine RIVIERE** dans l'unité du CNRS FRE2018 à compter du 31 août 2018.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Villejuif, le 19 septembre 2018



La directrice de la FRE2018

Pollet SAMVELIAN

*Marie Sauppe, dir. adjointe*

Visa de Clarisse LEFORT-DAVID, déléguée régionale CNRS Paris-Villejuif

Pour la Déléguée régionale  
et par délégation, l'adjoint à la Déléguée régionale

Sylvain-Karl GOSSELET